CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E172411** **VALABLE JUSQU'AU** **18/02/2027**

ÉDITÉ LE 15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/2016

Raison sociale : EURL MENARD JEAN GERARD

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/10/2016

Capital : 96 750

6 LIEU-DIT GRAMMONT
33230 LAGORCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 824285464

Siret : 824 285 464 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7149323

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 059050610001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 059050610001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 57 69 14 28 **Fax :**

Portable : 06 15 46 47 41

Responsabilité légale :
MENARD JEAN-GÉRARD GÉRANT

Site Internet : www.construction-menard.com

E-mail : jean-gerard.menard@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 574 357 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	5	07/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	01/02/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/07/2026 15:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E172411** **VALABLE JUSQU'AU** **18/02/2027**

ÉDITÉ LE **15/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/10/2016
Capital : 96 750

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 824285464

Siret : **824 285 464 00023**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 7149323
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 059050610001
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 059050610001
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **EURL MENARD JEAN GERARD**

6 LIEU-DIT GRAMMONT
33230 LAGORCE

Téléphone : 05 57 69 14 28 **Fax :**
Portable : 06 15 46 47 41

Site Internet : www.construction-menard.com
E-mail : jean-gerard.menard@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MENARD JEAN-GÉRARD GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	07/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/02/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	02/07/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/07/2026 15:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.